

DEMANDE DE CONTINGENTEMENT DES EXPORTATIONS
DE GAZ PROPANE AU PRORATA DES BESOINS DU PAYS

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou à son secrétaire parlementaire. Comme le gaz propane est largement utilisé dans les collectivités rurales, surtout dans l'Ouest, et que ce gaz devient de plus en plus difficile à obtenir ou de plus en plus cher, à cause d'une demande sans précédent des acheteurs américains et d'une brusque hausse des prix, le ministre nous dirait-il si l'Office national de l'énergie prend des dispositions pour restreindre les exportations de ce gaz et faire en sorte que les approvisionnements répondent aux besoins du pays? Sinon, quelles mesures le gouvernement prend-il pour assurer un approvisionnement suffisant aux Canadiens?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je prends note avec plaisir de la question au nom du ministre et je la lui transmettrai.

LA RÉGLEMENTATION DES EXPORTATIONS DE PRODUITS
DU PÉTROLE AUX É.-U.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il reçu des renseignements des autorités américaines au sujet de deux questions posées hier. On a demandé tout d'abord si le Canada se trouvait parmi ceux qui seraient assujettis aux contrôles à l'exportation sur les produits raffinés du pétrole à compter de vendredi dernier, comme l'annonçait le tsar américain de l'énergie, M. Williams et la deuxième question portait sur la restriction possible des expéditions de produits pétroliers en Colombie-Britannique en provenance de l'Atlantic Richfield à Cherry Point qui ne ferait aucune expédition entre le 16 décembre et le 1^{er} janvier et qui après cette date, les réduirait à 80 p. 100 du volume normal.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir répondre au nom du ministre à la première partie de la question. Je crois que le ministre a répondu à cette question à la Chambre hier ou à la fin de la semaine dernière lorsqu'il a déclaré qu'il y avait eu des entretiens à ce sujet avec les autorités américaines et que, de fait, le Canada avait présenté des instances. Je ne crois pas que la situation soit encore tout à fait éclaircie. Quant à la deuxième partie de la question, je la tiendrai pour préavis.

* * *

[Français]

LE BIEN-ÊTRE

LES GARDERIES D'ENFANTS—ON DEMANDE SI LE VETO
DU QUÉBEC SUR LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES A ÉTÉ
RETIRÉ

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Questions orales

Étant donné que le ministre des Affaires sociales du Québec a déclaré à l'Assemblée nationale que le gouvernement du Québec est financièrement impuissant devant le problème des garderies d'enfants, le ministre peut-il dire à la Chambre si le veto qui avait été posé par le gouvernement du Québec pour empêcher le gouvernement fédéral de subventionner les garderies dans le cadre du programme PIL a été retiré?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, à mon avis, le problème de l'impuissance financière des gouvernements provinciaux dépend des priorités que ces gouvernements se fixent. Quant à la deuxième partie de la question, je crois qu'elle concerne plutôt le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, dont relèvent les projets d'initiatives locales.

M. Lambert (Bellechasse): Je désire poser une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Peut-il dire s'il a eu des entretiens avec son homologue du Québec au sujet du veto dont j'ai parlé dans ma question précédente, au cours des derniers six mois? Dans l'affirmative, a-t-on conclu une entente quelconque à ce sujet?

M. Lalonde: Monsieur le président, je crois me souvenir d'avoir eu une discussion libre à ce sujet au cours des derniers six mois. A mon avis, l'arrangement était à l'effet que le gouvernement fédéral n'approuverait pas des projets d'initiatives locales touchant aux garderies, à moins qu'il n'ait obtenu une garantie quelconque que ces projets seraient financés par l'administration provinciale, à l'expiration du financement du Programme d'initiatives locales. C'est en se fondant sur cet arrangement qu'un bon nombre des projets de garderies ont déjà été approuvés, je crois, dans le cadre du Programme d'initiatives locales.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES NAVIRES CANADIENS TRANSPORTANT LE PÉTROLE
DE L'OUEST VERS L'EST DU CANADA

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au ministre des Transports pour compléter celles que je lui ai déjà posées à ce sujet. Je le remercie des renseignements détaillés qu'il m'a fait tenir aujourd'hui concernant l'immatriculation des pétroliers qui transportent le pétrole de la côte ouest à la côte est. Étant donné que 12 navires servent à cette fin, dont aucun n'est immatriculé au Canada, le ministre songe-t-il à établir un programme qui pourrait être présenté rapidement en vue de stimuler l'activité canadienne dans le transport du pétrole de la Colombie-Britannique à destination de la côte est?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai adressé au député une lettre en réponse à la question qu'il m'a posée hier au sujet du nombre de navires utilisés pour le transport du pétrole. Il n'y a que deux pétroliers canadiens et ils ne sont pas disponibles en ce moment. Quant à l'avenir, tout dépendra de la politique du gouvernement concernant la marine marchande.